Mise en place du Paquet Lait en France et en Allemagne: une approche institutionnelle

Marie Dervillé, Andrea Fink-Kessler

Colloque SFER- Libéralisation des marchés laitiers 09 – 10/06/2016 – Clermont-Ferrand



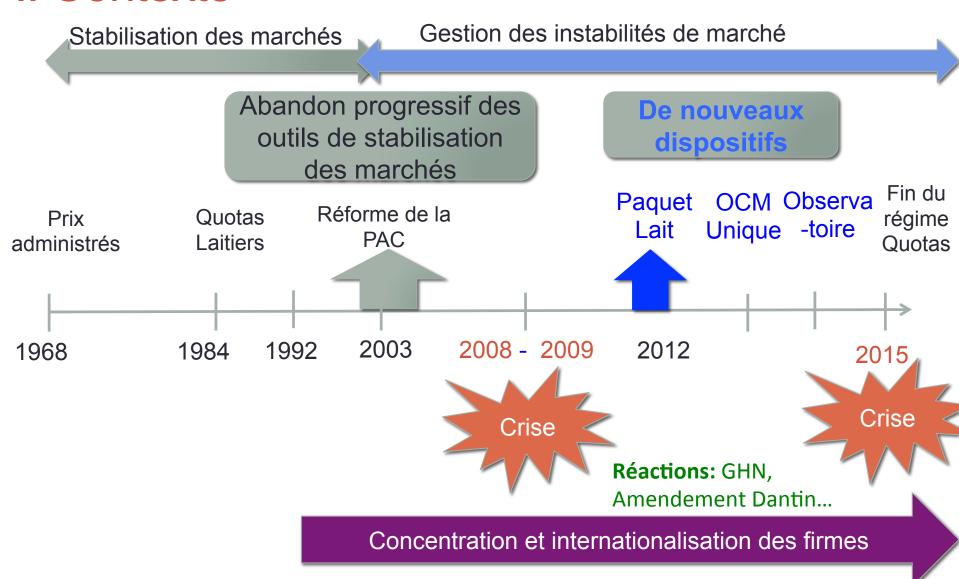




Plan

- Contexte
- II. Cadre d'analyse
- III. Résultats
 - Rôle du cadre institutionnel
 - Rôle de la structure de marché
 - Diversité des conditions d'accès au marché
- IV. Nos préconisations pour la France
 - 1. Massification de l'offre sur une base territoriale
 - 2. Prise de responsabilités et accès à la valeur ajoutée
 - 3. Un appui nécessaire

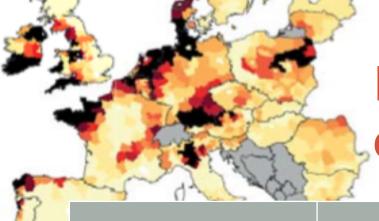
I. Contexte



I. Dispositions communautaires

visant à « garantir l'avenir à long terme du secteur laitier après la suppression des quotas en 2015 » en permettant :

- aux États membres d'imposer la contractualisation aux acheteurs de lait.
- aux producteurs de négocier collectivement avec leur acheteur, sans transfert de propriété à l'organisation de producteurs (< 3,5 % pour Fr. All.)
- la reconnaissance des interprofessions
- d'assurer la maîtrise collective de l'offre de fromages AOP/ IGP.



I. Structures et dynamiques de production

		France 17%	Allemagne 21%
Source Eur Économie d	Géographie	Nord –Ouest / Intermédiaire / Montagne	Nord / Sud / Est
	Collecte		
	Coopérative	55%	65-70%
	Concentration 6	75%	< 50%
	Dyn. 2008 - 2014	+ 6%	+ 14%
	Produits	Divers	Industriels (+niches)
	Part à l'export.	40%	45% (en croissance)

CADRE D'ANALYSE

2. Enseignements de la littérature: 3 approches

RATIONAL ITÉ

Substantive Limitée Instituée

Théorie de l'agence Théorie des coûts de transaction Institutionnalisme Hist.

Structure de marché : marge de négociation nulle en cas de mono/oligopsone

Asymétrie d'information : défavorable à la coordination

Performance: coordination favorable mais risque dépendance / exclusion

Clauses contractuelles: Incitation / assurance

Innovations organisationnelles / institutionnelles pour stabiliser la relation

Pas d'intervention de l'Etat

Intervention nécessaire

Institutions, jeu politique

Quel cadre institutionnel pour rééquilibrer les relations contractuelles?



2. Analyse des relations contractuelles dans une perspective institutionnaliste

Cadre d'analyse:

les relations contractuelles s'inscrivent dans des régimes de concurrence

Arrangement institutionnel de dispositifs de coordination encadrant les domaines de coopération et de concurrence (stratégies possibles).

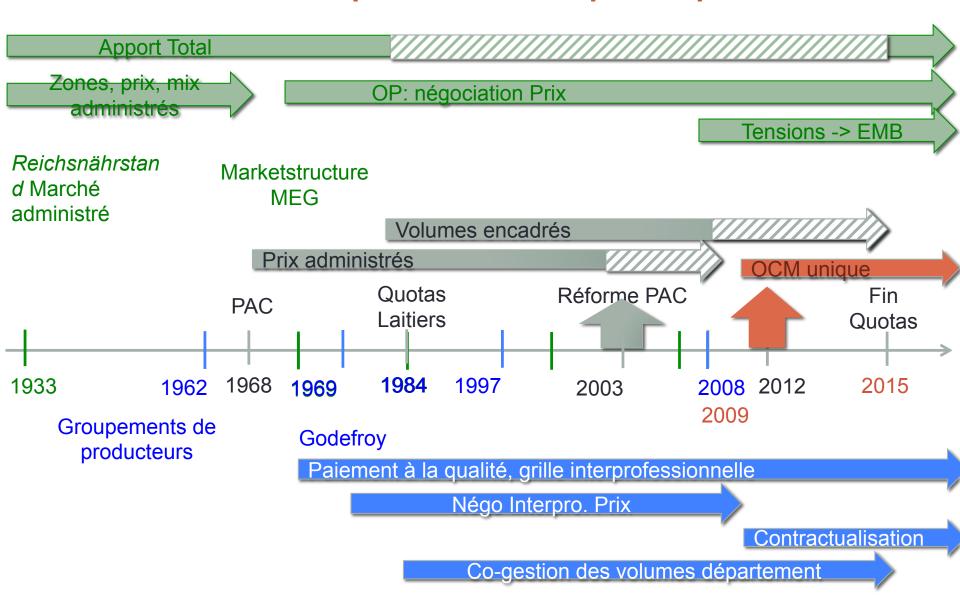
- Structure de marché et modèles d'entreprises
- Processus de création et de partage de la valeur: qualité, intégration / différenciation et gouvernance
- Différenciation spatiale des dispo. de coordination

Méthodologie:

Analyse de la littérature et entretiens semi-directifs

RESULTATS

1. Evolution comparée de la politique laitière



1. Paquet Lait: une transcription en droit Allemand moins contraignante

	FRANCE	ALLEMAGNE
Agrément	Arrêté ministériel	Autorité du Land
OP Taille	200 membres min. 60 ML (resp. 7ML et 55% dans SIQO et PME) min.	5 membres actifs min. Pas de volume min.
OP Adhésion	Tout le volume contractuel	90% des volumes min. Suppression du délai de préavis
Contrat	Obligatoire	Non obligatoire
Insertion	Appui du syndicalisme Médiation Action de groupe	Appui du syndicalisme
Aides	Non	Oui

2. OP anciennes et structurées versus interprofession

	FRANCE	ALLEMAGNE
Origine	1962 : groupements	1969 : MEG
Organisation	Verticale des OP par laiterie et bassin de collecte	Horizontale Négociation avec plusieurs laiteries (structure de marché)
Représen- tativité	51 OP en 2015 40% du lait vendu aux laiteries privées	143 OP en 2014 100% du lait vendu au laiteries privées
Mutualisation	Interprofession Projets AsOP	Des AsOP (négociation) depuis 2007

2. Dégradation des conditions d'accès au marché, particulièrement marquée en France

	FRANCE	ALLEMAGNE
VOLUME	Très contraint	Apport total
QUALITE	Grille interpro.	Primes entreprises
		Prime volume / collecte
PRIX		
base de	Indicateurs	Négociation sur base
fixation	Interprofessionnels	valorisation laiterie ou prix
		de référence
	Transfert décalé	Transfert rapide
effectif	Alignement sur la concurrence	

3. Diversité des dispositifs de coordination et coexistence des régimes de concurrence

ALLEMAGNE Sud (33%)

Nord et Est

Principe Apport total -> statut des producteurs

Qualité: standardisation, bas coûts, industrialisation - exports

Concurrence: intégration/ concentration

Répartition : gouvernance coopératives

Qualité: fromages de qualité, herbefoin; multi-activité

Concurrence: différenciation

Répartition : structure marché, AsOP

Régionalisation et politique publique adaptée à chaque modèle

FRANCE

Nord – Ouest générique Intermédiaire - Potentiel AOP Bio - AOP fortes

Maîtrise des volumes

Grille interprofessionnel paiement à la qualité

Standardisation- exports

Partenariats à renforcer

Coopératives et AsOP

Rôle coop., interpro. et pouvoirs publics? **Evolution Cahier charges**

Maîtrise de l'offre

Instances & dispo. coord.

NOS PRÉCONISATIONS POUR LA FRANCE

Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitier ? Marché référencé SSP-DGPAAT-2014-027 Aurélie Trouvé, Marie Dervillé, Daniel-Mercier Gouin, Thierry Pouch, Andrea Fink-Kessler, Jean-Christophe Kroll, Olivier Rat-Aspert. Avec l'appui de Xavier Briot, Roel Jongeneel, Pierre Lambaré.

1. Massification de l'offre sur une base territoriale

Arguments

- Rééquilibrage du rapport de force nécessaire à la négociation
- Des OP de proximité par laiterie
- Mutualisation de moyens
- Adaptation aux spécificités territoriales
- Respect du secret statistique

Préconisations pour la mise en oeuvre

- Des AsOP de bassin dans la limite de la contrainte communautaire
- Des règles transparentes communes de négociation des conditions d'accès au marché (prix, volume, qualité) (contrat cadre + application individuelle)
- Avec une ouverture aux sections lait des coopératives (mutualisation de l'information)

Corolaire:

Services aux adhérents et représentativité des OP

2. Prise de responsabilité, création de valeur et évolution des rapports de concurrence

Arguments

- Réduire les asymétries d'information
- Gestion de l'offre (qualité et quantité) et création de valeur
- Producteurs actifs dans la gouvernance

Préconisations de mise en œuvre

- Production et accès à l'Information par/pour les OP/AsOP
 - Fichier éleveurs et dynamique structurelle de bassin
 - Co-construction d'indicateurs fins (mix produits & valorisation)
- Formation, Professionnalisation des AsOP
- Gestion des volumes contractuels
- Vers des OP commerciales pour une régulation des volumes

3. Un appui nécessaire

Arguments

- Le changement institutionnel sur le temps long
- Différenciation spatiale des situations

Préconisations de mise en œuvre

- Cadre réglementaire favorable à la structuration collective
 - Instance de délibération et d'arbitrage
- Insertion des OP dans les instances sectorielles
- Renforcement de la transparence
- Etude et recherche (gestion de la volatilité…)
- Accompagnement matériel et humain de la transition

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

